

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLITAINES
--
ARRÊTÉ
du 20 décembre 2023

Le Président de Limoges Métropole

M. le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-4 et L. 5212-15.

M. la délibération n°23 du 20 novembre 2023 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

Parant, délégué de signature à M. Christophe MATHIEU, Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables, à M. Jacques CHADLET, Chef de service planification au sein du Pôle espace public et mobilités durables et à Mlle Laurence MATHIEU, Directrice générale adjointe des services et Responsables du Pôle espace public et mobilités durables à Limoges Métropole.

N° 24680

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions du Chapitre 1, 220° 4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Christophe MATHIEU, Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière au sein du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la signature ou l'adhésion des marchés publics de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.
- Tout acte de commande à caractère commercial (DCE), toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieure à 12 000 € HT de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.
- Déclaration mensuelle et semestrielle final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.
- Présentation de service fait, les attestations de bonne exécution des prestations (certificat de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière).
- États réguliers des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière concluant par engagement supplémentaire notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la présentation d'un acte relatif au acte spécial.

ARTICLE 2 En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Christophe MATHIEU, délégation de signature est donnée par ordre de priorité, dans les mêmes formes et conditions à :

Monsieur Jacques CHADLET

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Christophe MATHIEU, Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR_SIGN_24680_MATHIEU.pdf
(.pdf, 154,7 Ko)



TÉLÉCHARGER